

(N° 8.)

SENAT DE BELGIQUE.

SESSION DE 1866-1867.

Projet de Loi contenant le Budget des Recettes et des Dépenses pour ordre de l'exercice 1867.

(Voir les N^{os} 77 et 149, session 1865-1866 et le N^o 10, session 1866-1867,
de la Chambre des Représentants.)

LEOPOLD II, ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Les Chambres ont adopté et Nous sanctionnons ce qui suit :

ARTICLE UNIQUE.

Les Recettes et les Dépenses pour ordre de l'exercice 1867 sont évaluées respectivement à la somme de cinquante-neuf millions cinq cent quarante-deux mille francs (59,542,000 francs).

Bruxelles, le 27 novembre 1866.

*Le Président de la Chambre
des Représentants,*

(Signé) E. VANDENPEEREBOOM.

Les Secrétaires,

(Signé) VANHUMBÉCK.

L. THIENPONT.

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES SERVICES.	PRÉVISIONS des RECETTES et DES DÉPENSES.	TOTAL PAR CHAPITRE.
20	Recettes effectuées par l'administration de la marine (service des bateaux à vapeur entre Ostende et Douvres), pour le compte des autres services de transports belges et étrangers avec lesquels elle est en relation	70,000 »	
21	Caisse de retraite instituée par la loi du 16 mars 1865.	100,000 »	
22	Caisse centrale de prévoyance des secrétaires communaux	125,000 »	
23	Fonds de toute autre nature versés dans les caisses du trésor public, pour le compte de tiers	10,000 »	
CHAPITRE II.			
FONDS DE TIERS DÉPOSÉS AU TRÉSOR, ET DONT LE REMBOURSEMENT A LIEU DIRECTEMENT PAR LES COMPTABLES QUI EN ONT OPÉRÉ LA RECETTE.			
<i>Administration des contributions directes, douanes et accises.</i>			
24	Répartition du produit des amendes, saisies et confiscations en matière de contributions directes, douanes et accises (caisse du contentieux).	80,000 »	
25	Fonds réservé dans le produit des amendes, saisies et confiscations.	10,000 »	
26	Fonds spécial des préemptions.	5,000 »	
27	Impôts et produits recouvrés au profit des communes	4,600,000 »	
28	Droits de magasin des entrepôts perçus au profit de la compagnie des docks, à Anvers	200,000 »	
29	Masse d'habillement et d'équipement de la douane	120,000 »	
30	Sommes versées pour garantie de droits et d'amendes éventuellement dus.	250,000 »	
31	Travaux d'irrigation dans la Campine	1,000 »	
<i>Administration de l'enregistrement et des domaines.</i>			
32	Amendes diverses et autres recettes soumises et non soumises aux frais de régie.	800,000 »	
33	Amendes et frais de justice en matière forestière.	25,000 »	
34	Consignations de toute nature.	5,000,000 »	
<i>Administration des chemins de fer, postes et télégraphes.</i>			
35	Primes ou remises, en cas d'exportation, sur les prix des tarifs pour le transport des marchandises	10,000 »	26,487,000 »
36	Encaissements et paiements, pour le compte de tiers, par suite du transport des marchandises.	10,000,000 »	
37	Prix de transport afférent au parcours en dehors des limites des chemins de fer, dans l'intérieur du pays (ports au delà)	150,000 »	
38	Articles d'argent confiés à la poste et rendus payables sur mandats à vue.	7,000,000 »	
<i>Ministère de la Justice.</i>			
39	Masse des détenus	215,000 »	

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES SERVICES.	PRÉVISIONS des RECETTES et DES DÉPENSES.	TOTAL PAR CHAPITRE.
	<i>Ministère de l'intérieur.</i>		
40	Produit des terrains annexés à l'école vétérinaire de l'Etat.	4,000 »	
41	Pensions payées par les élèves de l'institut agricole de l'Etat.	20,000 »	
	CHAPITRE III.		
	FONDS SPÉCIAUX RATTACHÉS AUX FONDS DES TIERS ET DONT IL N'EST DISPOSÉ QU'EN VERTU D'ORDONNANCES VISÉES PAR LA COUR DES COMPTES.		
42	Subsides offerts pour construction de routes. (Loi du 10 mars 1858). . .	150,000 »	
45	Subsides divers pour travaux d'utilité publique.	100,000 »	
44	Cautionnements des entrepreneurs défallants.	10,000 »	290,000 »
45	Prix de médicaments provenant de la pharmacie centrale de l'armée et fournis à d'autres départements	50,000 »	
	TOTAL DU BUDGET DES RECETTES ET DES DÉPENSES POUR ORDRE . . . fr.		59,542,000 »